

communiqué

Après les 7 morts et 11 blessés graves dans l'incendie du foyer ADOMA de Dijon du 14 nov 2010, questions et inquiétudes sur l'état des résidences sociales.

Un feu de poubelle dans la nuit du 14 novembre 2010 a provoqué l'incendie de toute une façade de la résidence sociale ADOMA de la Fontaine d'Ouche à Dijon.

Le Copaf, ses militants, adhérents et sympathisants, expriment toute leur sympathie et condoléances pour la douleur des personnes touchées dans ce drame.

Cette incendie cristallise des inquiétudes que les militants et les résidents ont pressenti depuis de nombreuses années.

N'importe quel individu qui fréquente les foyers et les résidences sociales sait jusqu'à quel point la stigmatisation de ces lieux et de leurs habitants par les politiques vantant le contrôle et l'expulsion des immigrés peuvent les laisser vulnérables aux attaques de type fasciste.

Ensuite, la rapidité et la mauvaise qualité de leur construction sont source d'inquiétudes pour ceux et celles qui y habitent..

Au-delà de la question de l'origine de l'incendie (accident ou acte criminel), il faudra interroger les matières utilisées pour vêtir la façade du bâtiment. Non seulement ce revêtement a brûlé sur toute la hauteur du bâtiment avec une très grande facilité et vitesse, mais la fumée dégagée semble avoir été particulièrement nocive et toxique.

Il est facile, comme font de nombreux journalistes, de mettre les conséquences dramatiques de cet incident sur le dos d'un "vent" anormalement fort.

Il est possible qu'il y ait des décisions humaines, par des architectes, ou par le propriétaire et le gestionnaire, qui ont contribué à créer les conditions de ces morts.

Le Copaf demande qu'une enquête diligente soit menée non seulement sur l'origine de l'incendie, mais aussi sur les conditions de construction et de revêtement du bâtiment qui ont permis à cet incident d'avoir des conséquences aussi dramatiques.

le 15 novembre 2010

COPAF